

# USEDA INFO

JOURNAL DE L'UNION DES SECTEURS D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE

NUMÉRO 40 - JUIN 2022



*Neuve Maison*

## SOMMAIRE

P.3 EDITO

P. 4-5 SITUATION FINANCIÈRE

P. 6-7 DIRVE 02

P. 8-9 INTERVIEW :  
PRESLES-ET-THIERNY

P. 10-11 BILAN DU PROJET RAISO

P. 12-13 PANORAMA

P. 14-15 ACTUALITÉS

P. 16-18 APPEL D'OFFRES

P. 18-21 DÉLIBÉRATIONS

P. 22 RUBRIQUE INFO



Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne



*Ce début d'année a été fortement marqué par la flambée des cours des énergies électriques et gazières. Et nous sommes malheureusement sur une tendance longue.*

*L'achat groupé reste une solution pertinente, mais la réduction des consommations est la meilleure et la plus efficace des réponses.*

*Dans ce cadre, le projet «armoires communicantes» porté par l'USEDA arrive à point pour apporter sa contribution dans la recherche d'optimisation des consommations liées à l'éclairage public.*

*Le territoire peut se réjouir de la fin du déploiement du Réseau d'Initiative Publique à Très Haut Débit en Fibre Optique, avec la dernière réception de travaux en juillet 2022.*

*L'été sera studieux, pour préparer un second semestre qui s'annonce chargé de projets :*

*En concertation avec ses adhérents, l'USEDA établira son prochain schéma directeur d'implantation des bornes de recharge pour véhicules électriques. Il nous faudra tirer les enseignements du réseau actuel, de son fonctionnement, et prendre en compte les évolutions technologiques, les attentes de nos administrés et les différentes initiatives, publiques et privées, pour répondre au mieux aux besoins de nos communes, nos territoires et notre département.*

*D'autres travaux nous attendent également : vous nous avez fait part de vos projets et de vos attentes en matière de télé-relève et télé-gestion des équipements de vos communes. Nous mènerons différents développements de l'outil de supervision mis en place dans le cadre du projet «armoires communicantes», pour le doter d'autres fonctionnalités.*

*Enfin, il faudra accompagner les expérimentations de décommissionnement du cuivre dans les premières communes axonaises qui seront retenues par l'Arcep et faciliter la migration des abonnés vers la fibre optique.*

*Je vous souhaite bonne lecture.*

**Le Président  
Jean-Claude BERAUX**



# SITUATION FINANCIÈRE

## BUDGET PRINCIPAL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Les ressources de fonctionnement sont essentiellement constituées de la taxe sur l'électricité collectée par les concessionnaires.

Les produits de la taxe sur l'électricité constituent en effet en **2021, 56,75 %** des recettes de fonctionnement hors achat d'énergie ; la redevance versée par les concessionnaires pour l'utilisation des réseaux électriques et du gaz naturel, assurant pratiquement le solde.

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
% Taxe Municipale	59,06 %	58,37 %	60,75 %	59,17 %	57,14 %	56,75 %

Le montant des recettes de fonctionnement est largement supérieur aux charges. Ces dernières absorbent 41,09 % des produits.

Le poids des charges de personnel est faible. Elles ont représenté 6,31 % en 2021 des produits de fonctionnement hors achat.

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
% Frais de Personnel	7,19 %	8,50 %	8,48 %	8,44 %	7,15 %	6,31 %

Le ratio capacité nette de désendettement (encours de la dette sur autofinancement brut) est de 0,72. Il démontre la capacité du syndicat à supporter son niveau d'endettement.

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ratio Capacité de Désendettement	0,66	0,49	0,51	0,29	0,20	0,72

Une capacité importante à dégager de l'autofinancement :

Le syndicat dispose d'une capacité d'autofinancement brut importante, s'élevant à plus de 10 millions d'euros.

Pour mémoire, la capacité d'autofinancement brut représente la ressource dégagée par le fonctionnement courant, hors coût du financement de l'investissement (les charges et les produits financiers), du renouvellement des immobilisations (dotations aux amortissements) et des charges et produits exceptionnels.

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Autofinancement Brut	8 887 019,49 €	9 168 561,87 €	8 978 162,03 €	8 851 951,27 €	9 358 018,52 €	10 064 944,10 €

Le ratio exprimant l'équilibre financier global (somme des charges de fonctionnement et de l'annuité de capital rapportée aux produits de fonctionnement) traduit, depuis **2016**, un niveau faible des charges fixes par rapport aux produits de fonctionnement.

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Ratio Équilibre Financier Global</b>	<b>0,47</b>	<b>0,46</b>	<b>0,49</b>	<b>0,44</b>	<b>0,42</b>	<b>0,41</b>

Cette situation favorable a permis de dégager, après paiement de l'annuité de la dette en capital depuis **2016**, un autofinancement courant dont le niveau moyen est proche de **9,4 millions d'euros**.

L'autofinancement net correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de la dette, ou épargne brute, après déduction des remboursements de dette.

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Autofinancement Net</b>	<b>7 398 147,03 €</b>	<b>7 894 109,99 €</b>	<b>7 465 653,24 €</b>	<b>8 041 911,32 €</b>	<b>8 688 439,51 €</b>	<b>9 392 810,89 €</b>

#### REDEVANCE DE CONCESSION

Il existe deux types de recettes liées au cahier des charges de la concession.

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Redevance R1</b>	<b>725 846,57 €</b>	<b>749 282,98 €</b>	<b>786 811,27 €</b>	<b>811 490,89 €</b>	<b>827 478,37 €</b>	<b>838 250,89 €</b>
<b>Redevance R2</b>	<b>2 209 071,02 €</b>	<b>2 289 573,26 €</b>	<b>2 908 622,48 €</b>	<b>1 944 902,53 €</b>	<b>2 100 821,66 €</b>	<b>2 227 425,45 €</b>
<b>PCT</b>	<b>625 188,26 €</b>	<b>727 217,25 €</b>	<b>475 942,71 €</b>	<b>393 414,42 €</b>	<b>920 682,56 €</b>	<b>1 052 675,78 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 560 105,85 €</b>	<b>3 766 073,49 €</b>	<b>4 171 376,46 €</b>	<b>3 149 807,84 €</b>	<b>3 848 982,59 €</b>	<b>4 168 352,12 €</b>

La baisse de la PCT en 2019 est liée à la crise économique et à la chute des travaux d'extension du réseau électrique.

### Dans l'Aisne, sur le réseau DIRVE 02 :



**9 758** recharges effectuées en 2021, en augmentation de plus de 5 684 recharges, par rapport à 2020.



Ce qui représente **177,3 MWh** de consommation.



**140 bornes** installées dans tout le département.



**2 h 39** : le temps moyen de charge.



**70** communes sont équipées d'une ou plusieurs bornes de recharge.



**886 542 km** parcourus : ce qui représente plus de 22 fois le tour de la terre

### En France :



**315 978** : le nombre de véhicules électriques neufs immatriculés en 2021, soit une hausse de + 62 % par rapport à 2020.\*

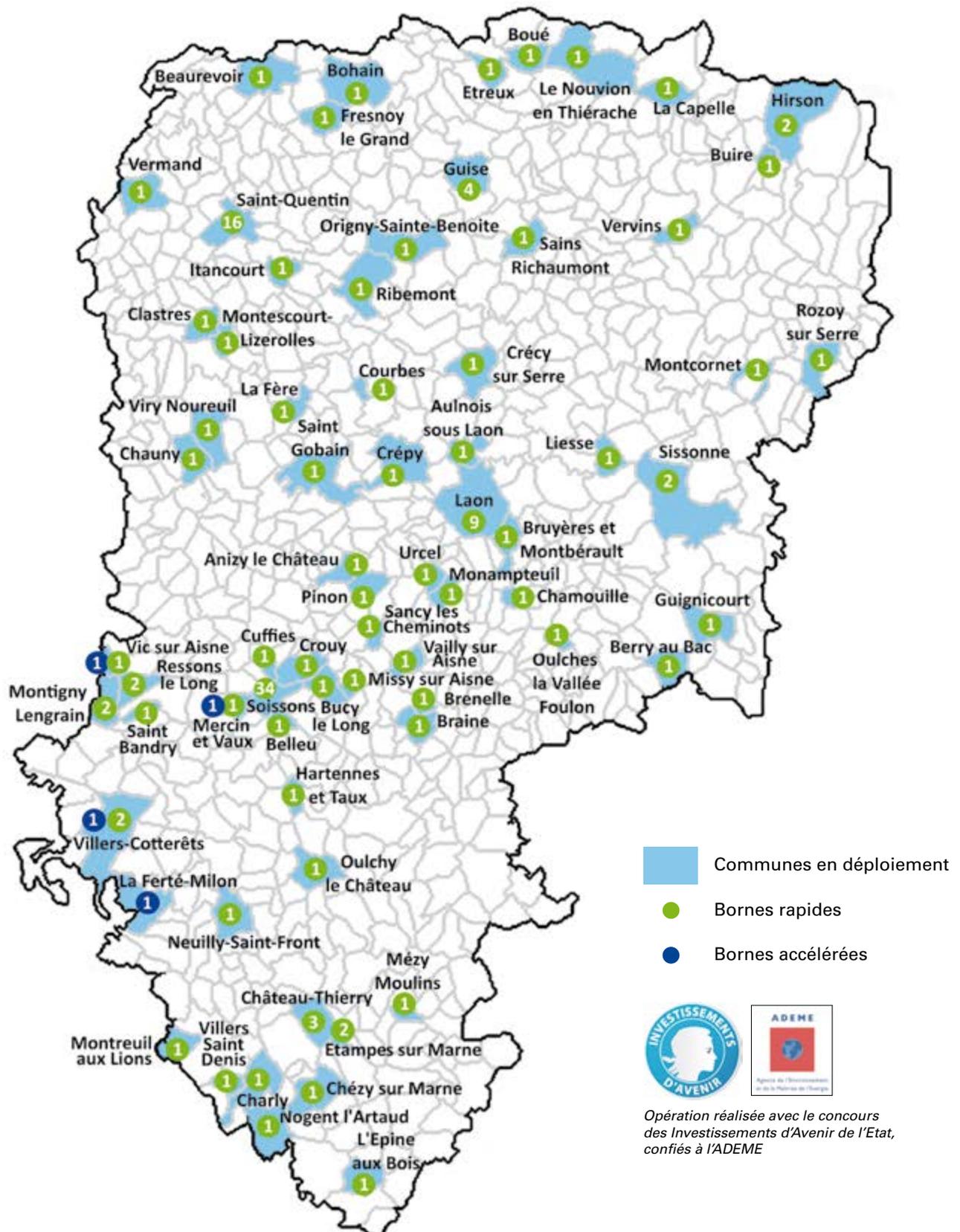


**53 667** : points de recharge au 31 décembre 2021, soit une moyenne de 80 points de recharge pour 100 000 habitants.\*

\*Source : Avere France

# RÉSEAU DIRVE02 2022

## BORNES DE RECHARGE



# INTERVIEW

## MAXIME KELLER, MAIRE DE PRESLES-ET-THIERNY

Dans le cadre du projet «Armoires Communicantes», l'USEDA a développé un outil de télégestion afin que les communes puissent gérer leur éclairage public à distance. La commune de Presles-et-Thierny est l'une des premières communes test pour la mise en place de ce projet.



De droite à gauche : Maxime Keller, maire de Presles-et-Thierny et Pascal Bachellez, adjoint.

### **Que pensez-vous du nouveau projet Armoires communicantes mené par l'USEDA ?**

*C'est un très beau projet qui, à mon avis, a un bel avenir.*

*Le projet en lui-même, va nous permettre au niveau de nos communes, de faire du «sur mesure», c'est-à-dire de gérer l'éclairage public par quartier et selon les événements (fêtes des voisins, le 14 juillet, fête communale,...)*

*Nous allons pouvoir personnaliser notre éclairage public selon les besoins de nos habitants et des événements.*

*Cela va aussi nous permettre de faire des économies d'énergie en gérant au mieux les heures d'éclairage.*

### **Que pensez-vous du logiciel qui est en test dans votre commune ?**

*Pour moi, c'est d'une utilisation assez simple, que ce soit par ordinateur ou sur les smartphones.*

*On peut dire que c'est un outil convivial, donc assez facile d'utilisation. Le cheminement et les explications permettent à chacun de se retrouver et il y a toujours une sécurité.*

### **Par rapport au logiciel, est ce qu'il y a des fonctionnalités que vous aimeriez avoir en plus (ex : la qualité de l'air, le suivi des consommations d'électricité, l'accès aux bornes de recharge publiques, ...) ?**

*Cela dépend des besoins des communes, notamment la qualité de l'air dans les écoles.*

*Si cela est possible, il serait bien de pouvoir suivre les consommations d'électricité des bâtiments communaux (église, salle communale, salle de sport, école) ou encore de voir si la borne de recharge est libre ou occupée.*

*Donc, ça peut être intéressant pour nous d'avoir toujours une même application pour gérer plusieurs choses en lien avec l'USEDA.*

### **Quelles sont, selon vous, les avantages en tant qu'élu de pouvoir gérer votre éclairage public à distance ?**

*C'est un avantage et une liberté d'initiative car en cas de besoin nous pouvons changer immédiatement les horaires d'éclairage ou s'il y a un accident nous pouvons allumer en pleine nuit si c'était éteint.*

*Nous pouvons aussi nous adapter aux événements exceptionnels comme les fêtes de Noël par exemple ; d'autre part, nous pouvons allumer à tout moment notre éclairage, même la journée afin de voir si une ampoule n'est pas défectueuse.*

### **Est-ce un réel avantage de pouvoir accéder depuis votre mobile au logiciel mais aussi sur PC et tablette ?**

*C'est vraiment un avantage de pouvoir piloter notre éclairage depuis un PC ou même d'un mobile et ça peu importe si l'on se trouve dans la commune ou ailleurs.*

*Nous n'avons pas besoin d'être à la mairie pour changer un horaire ou même allumer en urgence l'éclairage la nuit (en cas d'accident).*

### **Est-ce que l'USEDA répond à vos besoins dans le cadre de ce nouveau projet ?**

*Tout-à-fait et je remercie les équipes de l'USEDA pour la prise en compte de nos remarques durant la phase de test.*

*Cette nouvelle application répond à nos attentes :*

- *Par sa simplicité de prise en main,*

- *Par un pilotage plus pointu de nos installations dans l'optique d'optimiser les économies d'énergie et leur coût,*

- *Et fournir une réponse aux besoins futurs tels que la mesure de la qualité de l'air, le fonctionnement des bornes de recharges et d'autres encore.*

### **Pour finir, un dernier mot ?**

*C'est un projet raisonnable pour nos petites communes car tout est pris en charge par l'USEDA et très simple d'utilisation par tout élu.*

*Ce projet va pouvoir permettre aux communes qui ne sont pas encore passées à l'extinction nocturne de pouvoir le faire avec ce nouvel outil. Cela va sûrement les encourager, car en plus l'éclairage public peut être piloté par plusieurs personnes (Maires, Adjoints,...).*

## **LE PROJET ARMOIRES COMMUNICANTES**

Le projet «armoires communicantes» consiste à l'installation et à la programmation d'automates et de modems dans les armoires d'éclairage public.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la compétence « Eclairage Public » déléguée à l'USEDA par ses membres (communes et communautés de communes) :

L'objectif principal est d'équiper les armoires électriques d'un système de gestion technique qui permettra les fonctionnalités suivantes : toutes les communes qui ont transféré à l'USEDA, la compétence maintenance de l'éclairage public sont concernées par ce projet.

- Assurer la programmation des plages horaires localement et à distance sans formation informatique spécialisée, depuis n'importe quel navigateur web ou smartphone du marché (IOS / Android).
- Réaliser une surveillance permanente de la consommation à des fins d'analyse technique ou de refacturation (enregistrement en continu au pas horaire).
- Détecter des dysfonctionnements en temps réel et envoyer automatiquement une alarme par mail (disjonction d'un départ, panne d'une ou plusieurs lampes).
- Suivre la qualité de la fourniture d'électricité (tension réseau, heure de coupure, heure de rétablissement).
- Suivre le temps de fonctionnement réel des lampes pour planifier le relamping.
- Améliorer la sécurité et suivre la maintenance (contact d'ouverture de coffret électrique).
- Inciter aux économies d'énergie et protéger l'environnement en limitant les émissions de CO2.

L'outil de supervision a la capacité d'évoluer très facilement et d'intégrer d'autres fonctionnalités (suivi de la qualité de l'air extérieur et sonde de température extérieure, télérelève de tout équipement).

Au terme de 6 années de travaux (débutés en janvier 2016) menés par l'USEDA, 757 communes de l'Aisne disposent à présent de la fibre optique.

Les tout derniers secteurs vont ainsi prochainement s'ouvrir à la commercialisation. 214 000 prises sont concernées par le projet RAISO.

Les travaux du réseau très haut débit d'initiative publique, se sont achevés en mai dernier et les dernières prises seront commercialisées courant 2022.

Ce projet a mobilisé plus de 300 millions d'euros ; il est financé par l'Europe (FEDER), l'Etat, la Région Hauts-de-France, le Conseil départemental de l'Aisne, l'USEDA et ses collectivités adhérentes ainsi que AisneTHD.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, plus de 211 160 adresses ont été desservies et mises à disposition des opérateurs commerciaux, soit plus de 98,6 % des prises du réseau d'initiative publique, dans 752 communes.

Ce nouveau réseau est déjà utilisé par 57,50 % des axonais concernés par le projet, soit environ 114 445 abonnés à la fibre. C'est le taux le plus élevé pour un réseau d'initiative public en France.

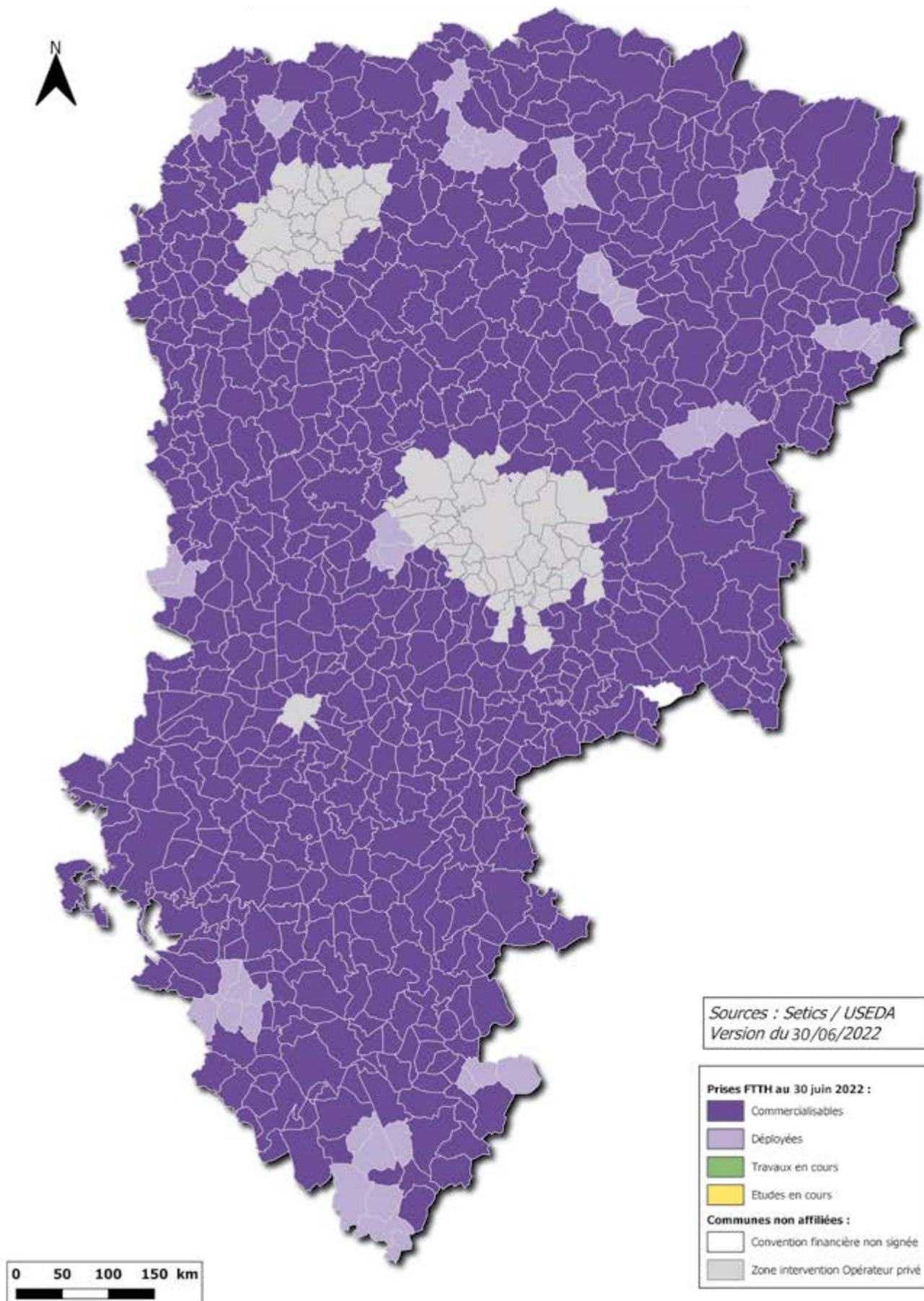
Dans l'Aisne, le déploiement de la fibre s'illustre par la prise en charge de l'installation des prises jusque dans les habitations, indépendamment des fournisseurs d'accès Internet (FAI), mais aussi par l'opération de pré-raccordements (pose anticipée de la prise terminale optique avant commercialisation).

Ce réseau public porté par l'USEDA est entretenu et exploité par la société AISNE THD (filiale du groupe Axione) dans le cadre d'une délégation de service public. Il lui appartient donc à présent de gérer le bon fonctionnement des infrastructures.

Pour ce faire, les habitants peuvent se rapprocher de l'un des 11 fournisseurs d'accès internet présents sur le réseau public : Nordnet, Ozone, VidéoFutur, Coriolis, Bouygues Télécom, Orange, Free, SFR, WeAccess, K-net et Telwan.



## ÉVOLUTION DE LA COUVERTURE FTTH



# PANORAMA

## ESSISES

L'entreprise GTIE a réalisé à Essises, l'enfouissement esthétique des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public, route de Chézy. Ce fut l'occasion d'éradiquer 21 ballons fluos.

Les travaux se sont élevés à 310 570 euros pour les réseaux électriques ; ceux des réseaux d'éclairage public et de télécommunication ressortent à 124 400 euros.



Avant



Après

## GRAND-ROZOY

La commune de Grand-Rozoy a entrepris la réalisation de la seconde phase de travaux d'enfouissement des réseaux électriques, qui ont eu lieu conjointement rue du Château et rue du Montier.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise DEMOUSELLE pour un montant d'environ 228 900 €.



Avant



Après

## HOMBLIÈRES

Dans le cadre du projet d'enfouissement de toutes les lignes électriques, téléphoniques et d'éclairage public à Homblières, l'entreprise ENGIE a procédé aux travaux de la deuxième tranche située rue Frédéric Lenglet.

Un budget total de 277 963 € a été consacré pour la dissimulation des réseaux électriques Basse Tension, d'éclairage public et téléphoniques.



Avant



Après

## MONTESCOURT-LIZEROLLES

*L'enfouissement des réseaux de fils nus, d'éclairage public et téléphoniques, rue Adrien Leclère, menant du Pont de la SNCF jusqu'au Château d'eau, a été réalisé par l'entreprise SANTERNE.*

*Le montant des travaux se sont élevés à 192 390 € pour l'enfouissement du réseau électrique et 127 524 € pour les réseaux téléphoniques et l'éclairage public.*



Avant



Après

## NOUVION-LE-COMTE

*Les travaux d'enfouissement des réseaux qui ont eu lieu conjointement rue du Colonel Driant et rue de l'église, ont été réalisés par l'entreprise LECLERE. Ces travaux ont changé la physionomie de la commune de Nouvion-le-Comte.*

*Près de 152 890 € ont été consacrés à la dissimulation des réseaux Basse Tension et 123 160 € ont été investis dans les réseaux de télécommunication et d'éclairage public.*



Avant



Après

## VILLENEUVE-SUR-AISNE (GUIGNICOURT) :

*À Guignicourt, ancienne commune, l'enfouissement esthétique des réseaux de fils nus, d'éclairage public et téléphonique rue de la Libération a été effectué par l'entreprise DRTP. 16 ballons fluos ont été éradiqués.*

*201 990 € ont été consacrés à l'effacement des réseaux électriques et 167 660 € ont été affectés à l'enfouissement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public.*



Avant



Après

# ACTUALITÉS

## L' AISNE INSTALLE LE 1<sup>ER</sup> CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NUMÉRIQUE DE FRANCE

Fort d'une infrastructure en Fibre Optique qui couvre déjà une bonne partie de son territoire, le Conseil Départemental de l'Aisne a installé le premier Conseil Départemental du Numérique de France, dans le cadre de sa Stratégie de Développement des Usages et Services Numériques (SDUSN).

L'objectif est de fédérer et coordonner l'ensemble des acteurs du numérique de l'Aisne afin de proposer des projets innovants en matière d'usages et de services numériques répondant aux besoins identifiés des axonais.

Territoires connectés, e-santé, e-administration, e-éducation, médiation numérique sont les cinq thématiques prioritaires sur lesquelles porteront les projets proposés dans le cadre du Conseil Départemental du Numérique.

L'USEDA s'est positionnée au niveau de la thématique «territoires connectés» pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'une plate forme d'hypervision des équipements des collectivités.



## SIGNATURE CONVENTION USED A - ADICA - GRDF

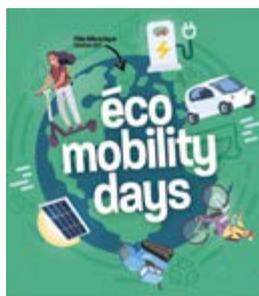
Le mercredi 2 février a eu lieu la signature de la convention entre l'USEDA, GRDF et l'ADICA pour accompagner les collectivités de l'Aisne dans la mise en oeuvre de solutions au gaz naturel et au gaz vert.



## ECO MOBILITY DAY

L'USEDA était présente au salon Eco Mobility Days les 22 et 23 avril derniers sur le Circuit de Clastres.

Ce salon se déroulait durant la Journée mondiale de la Terre et portait sur les mobilités électriques et les nouvelles énergies renouvelables, thèmes sur lesquels l'USEDA est engagée, notamment avec le déploiement d'un réseau de bornes de recharge publique



VOUS POUVEZ  
DÈS À PRÉSENT NOUS SUIVRE  
SUR FACEBOOK  
ET TWITER !



[facebook.com/useda02](https://facebook.com/useda02)



[@useda02000](https://twitter.com/useda02000)

## BIENVENUE À ALEXANDRA LESIMPLE

En juin, nous accueillons Alexandra LESIMPLE qui vient renforcer le service comptabilité de l'USEDA.

Coordonnées :  
a.lesimple@useda.fr - 03 23 27 15 84



## L'USEDA, À LA RENCONTRE DE SES ADHÉRENTS

Les réunions des 26 secteurs d'énergie se sont déroulées du 2 juin au 22 juin 2022.

Ces réunions ont constitué des moments privilégiés d'échanges entre les représentants des communes, les délégués de secteurs, les élus et les services de l'USEDA, sur les activités du syndicat, les opérations en cours et les perspectives d'actions.

Ce fut l'occasion de présenter le nouveau projet Armoires communicantes ainsi que l'application qui sera mise en place, afin que les élus puissent gérer leur éclairage public.

On note une bonne participation et des échanges utiles pour mener à bien les projets des communes, afin d'améliorer continuellement le service à apporter aux adhérents.

Vous pouvez retrouver le diaporama des réunions de secteurs sur notre site Internet : [www.useda.fr](http://www.useda.fr)



## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : TOUS LES POINTS DE MUTUALISATION SONT INSTALLÉS

Une nouvelle étape a été franchie en mars avec la pose du 492<sup>ème</sup> (et dernier) Point de mutualisation du Réseau d'Initiative Publique (RIP) à Très Haut débit déployé par l'USEDA.

M Jean-Claude BERAUX, Président de l'USEDA, et M Thomas DUDEBOUT, 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'USEDA et Vice-Président du Département de l'Aisne en charge de la Transition et de la stratégie du Numérique ont tous deux été témoins de ce moment symbolique.

Au 1<sup>er</sup> mars, avec plus de 200 000 adresses commercialisables, déjà 100 000 abonnés sur le RAISO.



# APPEL D'OFFRES

L'USEDA vient d'attribuer les nouveaux marchés pour la réalisation des travaux d'électrification, éclairage public et télécommunication après appel d'offres. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le lundi 7 mars 2022. L'enjeu économique est d'ampleur puisque les entreprises retenues auront à réaliser 100 millions d'euros de travaux sur quatre ans.

Il s'agit d'un marché annuel qui commencera le 2 juillet 2022 pour s'achever le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Il pourra être renouvelé 3 fois par tacite reconduction d'une année, sans pour cela dépasser une période maximale de quatre ans. En tout état de cause les marchés s'achèveront au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

La procédure d'appel d'offres menée par le syndicat permet d'éviter, aux communes adhérentes une rupture d'activité grâce à un « calendrier déroulant ». Les chantiers en cours ou programmés seront assurés.

Cela concerne tous les travaux entrepris par le syndicat (renforcement ou effacement de réseau, éclairage public, télécommunications et maintenance éclairage public).

Le périmètre de l'USEDA a été partagé en 11 lots géographiques.

Les lots 1 à 8 concernent les travaux d'enfouissement, extension et de renforcement des réseaux électriques ainsi que l'enfouissement des réseaux éclairage public et de télécommunications coordonnés avec l'enfouissement des réseaux électriques.

Les lots 9 à 11 concernent la maintenance de l'éclairage public et la signalisation lumineuse ainsi que les petits travaux d'extension ou de rénovation de l'éclairage public.

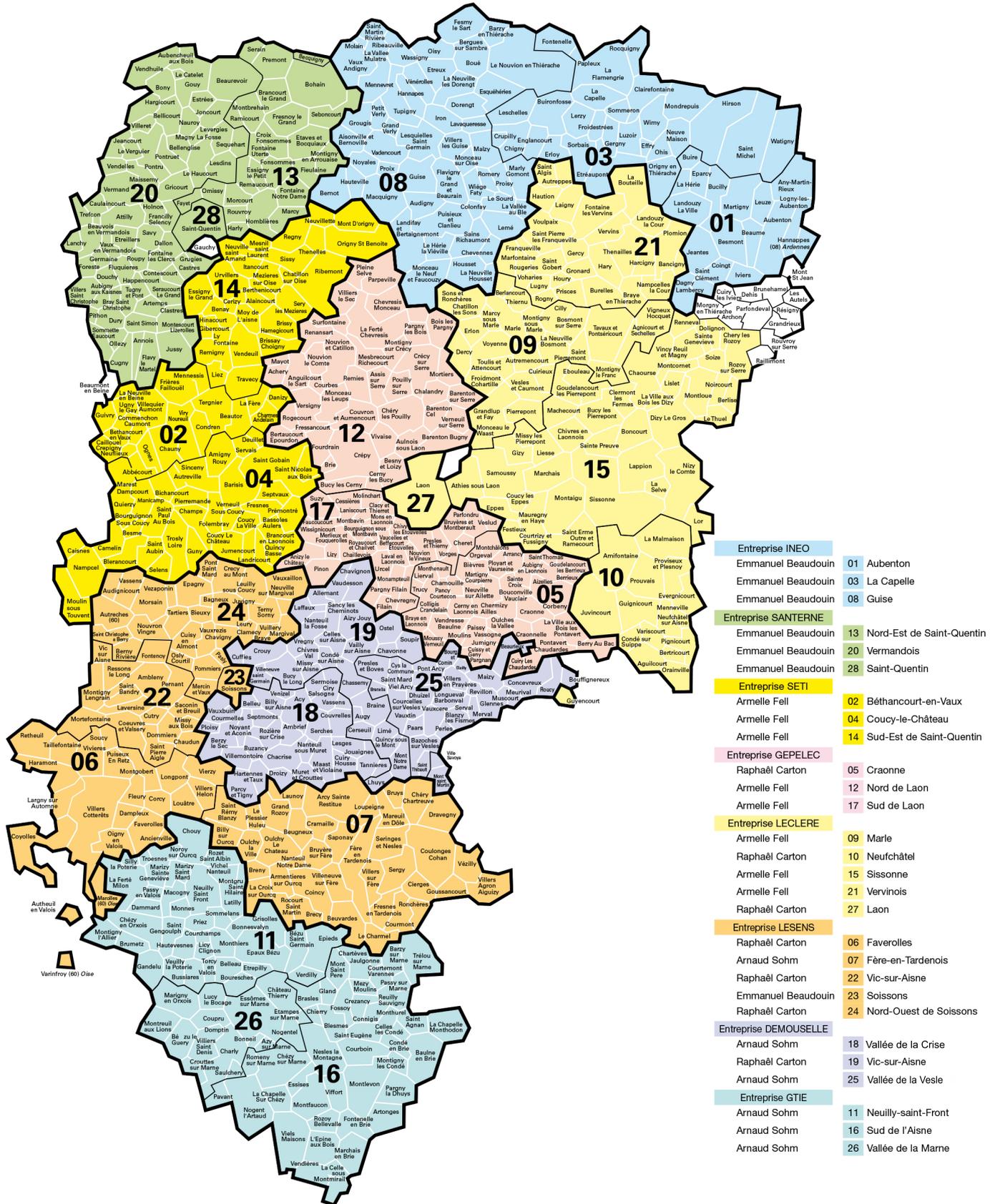
Dans cette consultation, l'USEDA a mis l'accent sur le volet environnemental (suivi méticuleux du traitement des déchets de chantier, gestion des déplacements,...) et sur la réduction des délais de réalisation des travaux.

Enfin, l'USEDA demande aux entreprises de développer les échanges et la communication avec les élus et les particuliers, riverains des chantiers.

Les cartes ci-après vous permettront de visualiser les entreprises qui ont été retenues pour assurer les travaux d'enfouissement ou la maintenance de l'éclairage public dans votre commune.

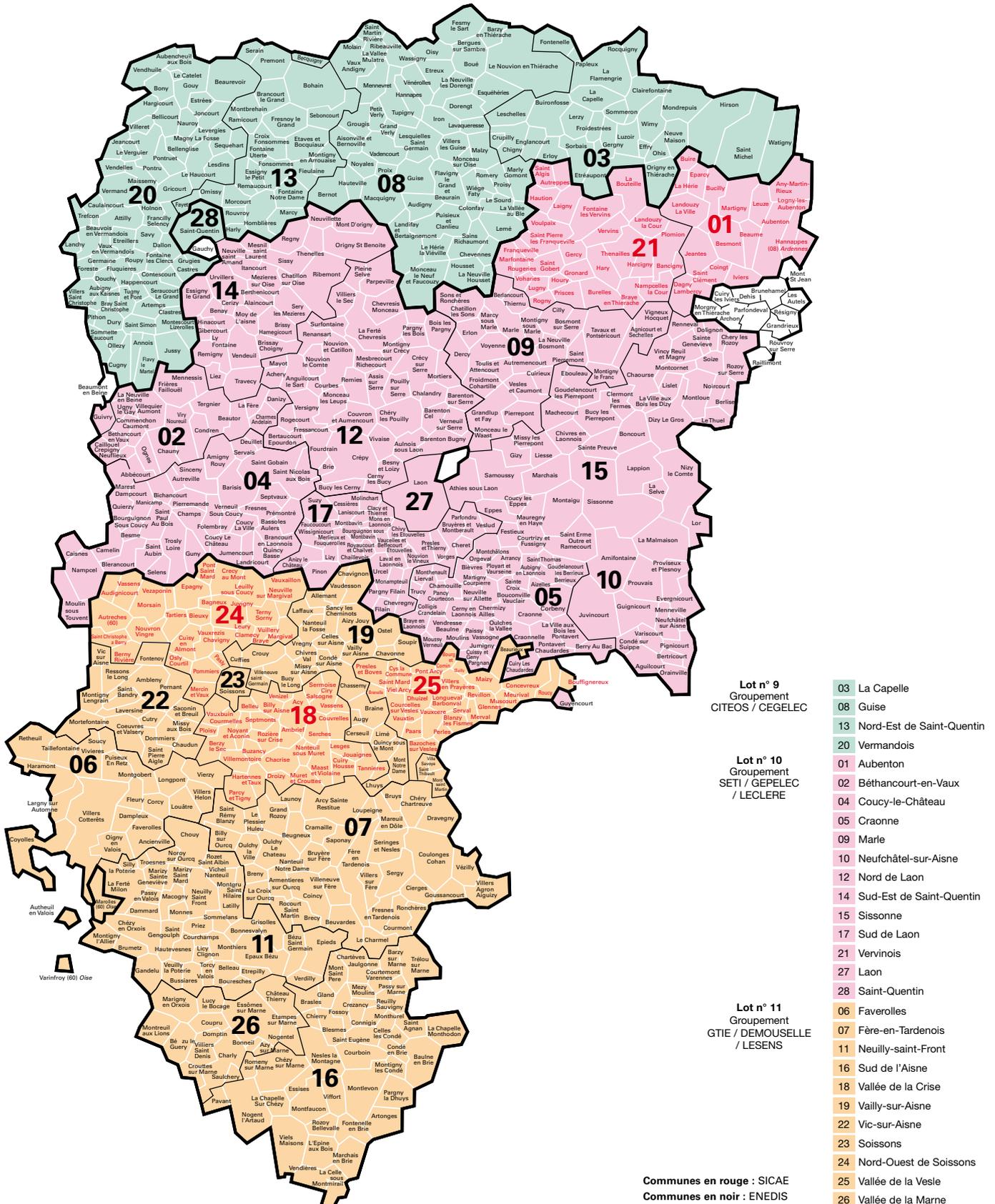


## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE : LOT N° 1 À 8



# CARTES

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE : LOT N° 9A 11



# DÉLIBÉRATIONS

## BUREAU SYNDICAL DU 13 DÉCEMBRE 2021 :

**Délibération 1** : Programmation EPE 2022 (Extension d'éclairage public).

**Délibération 2** : Programmation EPC 2022 (conformité des équipements d'éclairage public).

**Délibération 3** : Programmation SILU 2022 (signalisation lumineuse).

## COMITÉ SYNDICAL DU 13 DÉCEMBRE 2021 :

**Délibération 1** : BUDGET PRIMITIF 2022 - Budget PRINCIPAL.

**Délibération 2** : BUDGET PRIMITIF 2022 - Budget annexe COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES.

**Délibération 3** : BUDGET PRIMITIF 2022 - Budget annexe ÉNERGIE.

**Délibération 4** : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 - Budget principal.

**Délibération 5** : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – Budget annexe COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES.

**Délibération 6** : Délibération portant approbation et autorisation de signature de l'avenant n° 5 à la convention de délégation de service public relative à l'établissement et à l'exploitation du réseau d'initiative publique à très haut débit de l'Aisne.

**Délibération 7** : Approbation du rapport de contrôle de concession GRDF - Au titre de l'année 2020.

**Délibération 8** : Approbation du rapport de contrôle de concession SICAE de l'Aisne - Au titre de l'année 2020.

**Délibération 9** : Approbation du rapport de contrôle de la concession EDF-ENEDIS - Au titre de l'année 2020.

**Délibération 10** : Approbation du rapport de contrôle de la concession Aisne THD - Au titre de l'année 2020.

**Délibération 11** : Reversement de la TCFE (Taxe sur la consommation finale d'électricité) de la commune nouvelle de ANIZY LE GRAND à l'USEDA.

**Délibération 12** : Autorisation donnée à Monsieur le Président de signer la convention de groupement de commandes entre le Conseil départemental de l'Aisne, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne et l'USEDA relatif à la passation de marchés de fourniture d'énergie et services liés.

**Délibération 13** : Acceptation du transfert de compétence optionnelle de la commune de HARY.

**Délibération 14** : Acceptation du transfert de compétence optionnelle de la commune de LISLET.

**Délibération 15** : Autorisation à M le Président de signer le marché subséquent 2022 pour la fourniture et l'acheminement d'électricité dans le cadre du groupement de commandes électricité dont l'USEDA est le coordonnateur (Lots 1, 2 et 3) sur la base de l'accord-cadre de 2020-2021-2022-2023

**Délibération 16** : Autorisation à M le Président de signer le marché subséquent 2022 et 2023 pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel dans le cadre du groupement de commandes de gaz naturel dont l'USEDA est le coordonnateur.

**Délibération 17** : Ouverture de poste.

**Délibération 18** : Ouverture de poste.

# DÉLIBÉRATIONS

## **BUREAU SYNDICAL DU 6 AVRIL 2022 :**

**Délibération 1 :** Programme RE 2022 - Article 8.

**Délibération 2 :** Électrification rurale du FACE AB - Programme 2022 « Renforcement et Extension ».

**Délibération 3 :** Dotation FACE AB - Programme Extension - Affecté au Programme de Renforcement.

**Délibération 4 :** Électrification rurale du CAS FACE C - Programme 2022 - « Enfouissement ».

**Délibération 5 :** Électrification rurale du CAS FACE S - Programme 2022 - « Sécurisation ».

**Délibération 6 :** Programme ATES 2022 - (Autres Travaux d'Enfouissement Esthétique).

**Délibération 7 :** Programme ATUR 2022 - (Autres Travaux Communes Urbaines).

**Délibération 8 :** Contrat d'application du contrat cadre relatif à la mission d'identification et de valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) entre l'USEDA et OTC FLOW.

## **COMITÉ SYNDICAL DU 6 AVRIL 2022 :**

**Délibération 1 :** Approbation du compte de gestion : budget principal.

**Délibération 2 :** Approbation du compte de gestion : budget communications électroniques.

**Délibération 3 :** Approbation du compte de gestion : budget énergie.

**Délibération 4 :** Compte administratif 2020 : budget principal.

**Délibération 5 :** Compte administratif 2020 : budget communications électroniques.

**Délibération 6 :** Compte administratif 2020 : budget énergie.

**Délibération 7 :** Affectation des résultats de l'exercice 2020 : budget principal.

**Délibération 8 :** Affectation des résultats de l'exercice 2020 : budget communications électroniques.

**Délibération 9 :** Affectation des résultats de l'exercice 2020 : budget énergie.

**Délibération 10 :** Budget supplémentaire 2022 : budget principal.

**Délibération 11 :** Budget supplémentaire 2022 : budget communications électroniques.

**Délibération 12 :** Budget supplémentaire 2022 : budget énergie.

**Délibération 13 :** Acceptation du transfert des compétences optionnelles pour la commune de CHIERRY.

**Délibération 14 :** Tarification de la chaufferie d'URCEL.

**Délibération 15 :** Autorisation donnée à M le Président de signer les Marchés publics de travaux d'électrification, d'éclairage public et de réseau de communication coordonnées aux travaux électriques lots 1 à 11.

**Délibération 16 :** Marchés à bons de commandes 2022 reconductibles en 2023, 2024 et 2025.

**Délibération 17 :** Autorisation donnée à M le Président de signer l'avenant n°31 au contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique du 06 janvier 1995 relatif à l'application du protocole PCT (Part Couverte par le Tarif).

**Délibération 18 :** Convention relative à la cartographie à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution de la concession de l'USEDA pour l'année 2022.

# DÉLIBÉRATIONS

**Délibération 19** : Avis définitif sur le rapport d'activité de la concession déléguée à EDF-ENEDIS - Au titre de l'année 2020.

**Délibération 20** : Élaboration du Schéma Directeur de déploiement des infrastructures de charges pour véhicules électriques (SD IRVE).

**Délibération 21** : Compte-rendu d'observation de la Chambre Régionale des comptes sur les années 2015 à 2020.

**Délibération 22** : Création d'un poste.

**Délibération 23** : Création d'un poste.

**Délibération 24** : Remboursement frais de déplacement des élus.

**Délibération 8** : Transfert de compétence maintenance éclairage public à l'USEDA CHEVREGNY.

**Délibération 9** : Transfert de compétence maintenance éclairage public à l'USEDA CUGNY.

**Délibération 10** : Transfert de compétence maintenance éclairage public à l'USEDA NAMPTEUIL-SOUS-MURET.

**Délibération 11** : Vente d'un véhicule de service.

**Délibération 12** : Relance des marchés subséquents électricité pour l'année 2023.

## BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2022 :

**Délibération 1** : Autorisation à M le Président de signer la convention de partenariat Entente Hauts-de-France, pour la mutualisation de l'organisation du congrès FNCRR à Rennes. (27 au 30 septembre 2022).

**Délibération 2** : Électrification rurale du FACE AB « Renforcement et Extensions » Programme 2022

## COMITÉ SYNDICAL DU 28 JUIN 2022 :

**Délibération 1** : Compte Administratif – budget principal 2021.

**Délibération 2** : Affectation des résultats exercice 2021 – budget principal.

**Délibération 3** : Décision modificative – budget principal.

**Délibération 4** : Décision modificative – budget communications électroniques.

**Délibération 5** : Annulation de titres.

**Délibération 6** : Passage en M57.

**Délibération 7** : Approbation des conditions financières applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

# LES DÉLÉGUÉS

- 01 Aubenton : **Pierre Didier**
- 02 Béthancourt-en-Vaux : **René Paris\*** - Jean Farez - Maurice Thuot
- 03 La Capelle : **Michel Bride** - Jacques Jopek
- 04 Coucy-le-Château : **Jacques Brycove** - Patrick Caux
- 05 Craonne : **Dominique Chovet**
- 06 Faverolles : **Alexandre de Montesquiou**
- 07 Fère-en-Tardenois : **Bernard Viet**
- 08 Guise : **Patrick Dumon** - Boris Baussart
- 09 Marle : **Daniel Leturque**
- 10 Neufchâtel : **Jean-Marc Le Gouellec**
- 11 Neuilly-saint-Front : **Béatrice Levêque**
- 12 Nord de Laon : **Benoît de Thoré**
- 13 Nord-Est de Saint-Quentin : **Elie Boutroy** - Hugues Legrand
- 14 Sud-Est de Saint-Quentin : **Pascal Bon**
- 15 Sissonne : **Claude Philippot** - Michel Tellier
- 16 Sud de l'Aisne : **Jean-Claude Bereaux\*** - Jean-Claude Bohain
- 17 Sud de Laon : **Yves de Moliner\***
- 18 Vallée de la Crise : **Bruno Toussaint**

- 19 Vailly-sur-Aisne : **Gérard Lainé** - Florent Plaquet
- 20 Vermandois : **Jean-Pierre Locquet** - **Michel Bono\***
- 21 Vervinois : **Luc Tavergnier**
- 22 Vic-sur-Aisne : **Tristan Leroux**
- 23 Soissons : **Alain Louvet** - Ginette Platrier
- 24 Nord-Ouest de Soissons : **Patrick Dumaire\***
- 25 Vallée de la Vesle : **Francis Marlier**
- 26 Vallée de la Marne : **Elisabeth Clobourse** - Philippe Marchal
- 27 Laon : **Yves Buffet** - Sylvie Letot-Durande
- 28 Saint-Quentin : **Michel Magniez** - Louis Saphores - Freddy Grzeziczak
- Conseil Départemental : **Pierre-Jean Verzelen** - Thierry Delerot -  
**Véronique Lebeau** - **Thomas Dubeout\***
- EPCI : **Jean-Paul Coffinet** - **Alain Guillaume\*** - Hervé Muzart  
**Thibaut Ricada**

\*Membres du bureau syndical

# LES TECHNICIENS

## Les techniciens : Électricité et éclairage public



**Emmanuel Beauouin**  
Tél : 03 23 27 15 94

- 01 Aubenton
- 03 La Capelle
- 08 Guise
- 13 Nord-Est de Saint-Quentin
- 20 Vermandois
- 23 Soissons
- 28 Saint-Quentin



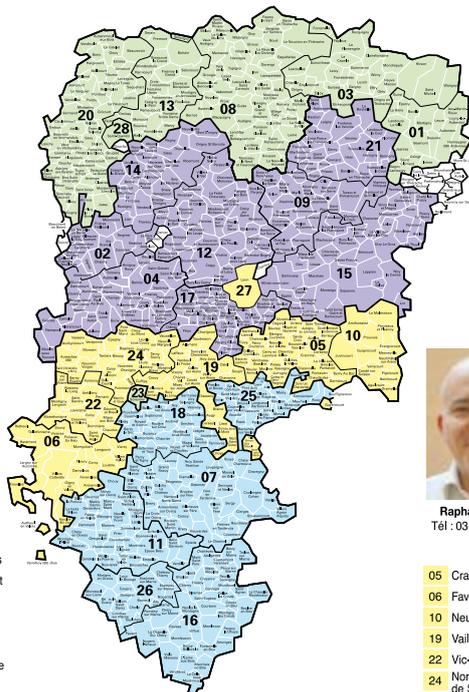
**Arnelle Fell**  
Tél : 03 23 27 15 95

- 02 Béthancourt-en-Vaux
- 04 Coucy-le-Château
- 09 Marle
- 12 Nord de Laon
- 14 Sud-Est de Saint-Quentin
- 15 Sissonne
- 17 Sud de Laon
- 21 Vervinois



**Arnaud Sohm**  
Tél : 03 23 27 15 92

- 07 Fère-en-Tardenois
- 11 Neuilly-Saint-Front
- 16 Sud de l'Aisne
- 18 Vallée de la Crise
- 25 Vallée de la Vesle
- 26 Vallée de la Marne



**Raphaël Carton**  
Tél : 03 23 27 15 89

- 05 Craonne
- 06 Faverolles
- 10 Neufchâtel
- 19 Vailly-sur-Aisne
- 22 Vic-sur-Aisne
- 24 Nord-Ouest de Soissons
- 27 Laon

## Communications électroniques

### Lot N° 1

- 01 - AUBENTON
- 03 - LA CAPELLE
- 08 - GUISE
- 09 - MARLE
- 12 - NORD de LAON
- 13 - NORD-EST de SAINT-QUENTIN
- 14 - SUD-EST de SAINT-QUENTIN
- 15 - SISSONNE
- 17 - SUD de LAON
- 20 - VERMANDOIS
- 21 - VERVINOIS

### Lot N° 2

- 02 - BETHANCOURT-EN-VAUX
- 04 - COUCY-LE-CHATEAU
- 05 - CRAONNE
- 06 - FAVEROLLES
- 07 - FERÉ-EN-TARDENOIS
- 10 - NEUFCHATEL
- 11 - NEULLY-SAINT-FRONT
- 16 - SUD de L' AISNE
- 18 - VALLÉE de la CRISE
- 19 - VAILLY-SUR-AISNE
- 22 - VIC-SUR-AISNE
- 24 - NORD-OUEST de SOISSONS
- 25 - VALLÉE de VESLE
- 26 - VALLÉE de la MARNE

Responsable communications électroniques

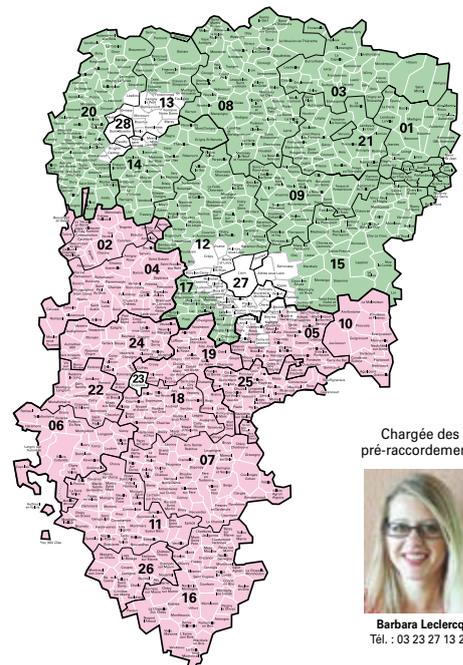


**Christophe Stasiak**  
Tél : 03 23 27 15 91

Chargé de secteur



**Denis Collet**  
Tél : 03 23 27 13 20



Chargée des pré-raccordements



**Barbara Leclercq**  
Tél : 03 23 27 13 23





Dépose HTA à Cutry

## SYNDICAT MIXTE OUVERT

ZAC Champ du Roy, Rue Turgot - CS 90666

02007 LAON CEDEX

Tél. : 03-23-27-15-80

Courriel : [contact@useda.fr](mailto:contact@useda.fr)

Sites internet : <http://www.useda.fr>

<http://www.raiso02.fr>



[facebook.com/useda02](https://www.facebook.com/useda02)



[@useda02000](https://twitter.com/useda02000)

Cet éditorial est publié en vertu  
de la loi d'orientation  
n° 92.125 du 6 février 1992  
relative à l'administration territoriale de la  
République.

Directeur de la publication : Jean-Claude BERAUX  
Comité de rédaction : Jessica BONE, Yves de MOLINER,  
Lucie MATHIEU, Christophe STASIAK, Aline GUIDEZ,  
Lydia FERRAZ, Stéphane LAGUILLIEZ  
Conception, composition, photographies et maquette :  
Jessica BONE

Impression : COURRIER DE L'AISNE 128550/22  
I.S.S.N. 1271-6316

Dépôt légal n° 960 - 2<sup>ème</sup> Trimestre 2022